

UN NÉCESSAIRE SURSAUT ÉTHIQUE

Des formations pour reconstruire le développement

*par Cyrille Harpet **

On est porté à s'interroger aujourd'hui, face à la floraison des initiatives de formation supérieure axées sur le développement durable (DD) : cette notion semble être devenue soit une formule facile, un sésame pour ouvrir les portes d'un avenir renouvelé, soit un mot d'ordre pour sortir d'une spirale où l'humanité trouverait sa fin. Le succès relatif de la notion ne saurait se réduire à un effet de mode, car elle suscite un regard critique à l'égard de modes de développement qui affectent tout autant, voire plus, les pauvres que les riches. Si cette notion peut être fédératrice pour une humanité s'engageant à préserver « notre avenir à tous », pour reprendre la formule du rapport Brundtland de 1987, alors il revient de former les nouvelles générations d'étudiants à l'apprentissage de nouveaux modes de réflexion et de pratiques d'être ensemble et d'être au monde. Exercice ou démarche requérant un approfondissement des « pourquoi ? » davantage encore qu'un apprentissage des « comment ».

On demande des philosophes

Les philosophes ou apprentis philosophes, que les acteurs d'un développement repensé ne peuvent éviter d'être, sont donc convoqués à passer en revue la succession des prises de conscience qui depuis une trentaine d'années se sont concentrées autour de la notion de DD : crise écologique, crise économique, crise sociale, critique de l'idéologie de la croissance et de l'économisme, critique de la conception même de progrès issue des siècles passés. Le DD constitue le terme même d'une remise en cause des modèles jusque là admis. La notion de progrès, véhiculée sans même être interrogée dans ses fondements et ses conséquences, mérite d'être débattue au vu des bénéfices attendus et de ceux réellement procurés (1). Souvent les choix technologiques présument de progrès patents, sous couvert d'innovations techniques et de performances. Par exemple, le recours au chauffage au bois serait la marque d'un certain recul, alors que des techniques plus sophistiquées (le nucléaire par exemple) valorisent ceux qui les adoptent. Il est temps de changer de modèle de référence, sans rejeter toute forme de rationalité, mais en envisageant la recherche d'autres conceptions du progrès ou de la rationalité. Les principes de responsabilité, de concertation, de participation, d'équité, de solidarité, de transparence, de durabilité, de prévention, de précaution, de réversibilité, de viabilité économique, de biodiversité, de gouvernance, de subsidiarité etc. méritent d'être interrogés, explorés pour mesurer l'ampleur de la tâche, la complexité des problé-

** Chargé d'études à
Economie & Humanisme*

(1) Lire par exemple l'analyse d'**A. Boutaud** intégrant les mesures de l'« empreinte écologique » des diverses sociétés et leur résultats en matière de développement humain. *Economie & Humanisme*, n° 363, décembre 2002.

matiques soulevées à l'échelle globale et l'urgence d'apporter des réponses pratiques à l'échelle locale.

Cette nouvelle culture qui intègre ces concepts et principes nécessite une approche transversale, transdisciplinaire au demeurant (2), elle doit trouver ses énonciateurs, ses formateurs et ses ambassadeurs. Et loin de s'enquérir des seules techniques et méthodes scientifiques à vocation réparatrices ou compensatrices des divers impacts observés sur les milieux, sur les hommes, sur les sociétés, il est question d'approcher l'homme en société au travers des fondements éthiques et des valeurs qui décideront de ses engagements et de son destin (3).

Une éthique à construire dans l'action

L'« expertise » que porteront les ambassadeurs du DD au terme d'une formation professionnalisante doit répondre à ces attentes multiples d'explicitation des principes énoncés au travers du texte fondateur qu'est le rapport Brundtland. Une explicitation sérieuse, historiquement reconsidérée et rapportée sans cesse aux problématiques rencontrées dans les activités des organisations humaines. Rapporteurs éclairés de ces principes, utilisateurs affirmés de la démarche transversale, ces ambassadeurs contribueront à asseoir un autre mode de processus démocratique, à proprement parler participatif et s'arc-boutant sur de nouvelles pratiques d'aide à la prise de décision, d'accompagnement de la concertation entre les acteurs de la société civile, de la vie économique et les pouvoirs publics. Enfin, il leur revient de faire émerger les valeurs et le sens donnés aux actions entreprises et de permettre d'ancrer des décisions publiques sur des valeurs humaines ou sociétales partagées.

L'approche transversale appelée est certes par nature pluridisciplinaire (des représentants de chaque discipline sont consultés), mais ne se limite plus aux seules revendications des experts : il y a là un sursaut culturel et démocratique, politique en somme, qui oblige tout ambassadeur du DD à accorder autant de prix aux revendications ou avis des profanes. Chacun devient porteur d'un message, d'un savoir, d'un sentiment, tout autant légitime de part et d'autre de cette frontière héritée et désormais caduque dans le débat citoyen, entre experts et profanes. L'exercice est nouveau et difficile, car cela suppose une médiation non empreinte de présupposés sur la valeur des jugements et des vues des parties prenantes. Cela oblige l'expert à sortir d'un discours hermétique et trop spécialisé pour se mettre à la disposition de l'information du profane et mesurer la légitimité du questionnement citoyen. Cela oblige le profane à sortir des vues partiales et trop personnelles, pour s'ériger en une voix du bon sens partagé sur des enjeux concernant la société. L'ambassadeur du DD s'entend dès lors à rétablir ou établir un

(2) Mais la transdisciplinarité, ou l'interdisciplinarité, ne tient pas lieu de référence axiologique ; elle n'est que l'instrument, sur le registre de l'étude, d'un humanisme pour aujourd'hui, ainsi que L.-J. Lebreton l'a mis en œuvre avec *Economie & Humanisme* dès 1945.

(3) Cf. **H. Jonas**, *Le principe responsabilité*, Le Cerf, 1990.

PEUT-ON ENSEIGNER CE QU'ON NE CONNAÎT PAS ?

Tout le monde s'empare désormais du développement durable (DD) : les plus hautes autorités de l'État, un nombre croissant d'entreprises, quelques syndicats, nombre de consultants, des journalistes, une part du monde enseignant, etc. C'est bien sûr une chance pour le DD, mais c'est aussi un risque, celui de le voir basculer dans le domaine du prétendument connu. Or, précisément il importe de ne pas perdre de vue que nous ne savons pas réellement ce qu'est le DD.

Qu'est-ce que serait en effet une société où le commerce ne serait plus considéré comme une fin, mais comme un moyen ? Quelle pourrait être la société où la puissance des techniques et la vitesse seraient déçues de leur statut de fins soustraites à toute espèce d'interrogation ? De quelle nature pourrait être la société où il paraîtrait naturel de débattre collectivement des orientations de la recherche, de conduire un véritable débat public sur l'avenir des retraites ou sur tout autre sujet ? Sur un autre registre, qu'est-ce que serait une société sans carbone ? Qu'est-ce que serait une société effectivement soucieuse de son impact sur le milieu, ne voyant plus exclusivement dans la nature un capital destiné à la destruction, substituable par diverses techniques ? Nous ne le savons pas et ne savons donc pas ce qu'est le DD. Nous savons en revanche très clairement ce qu'il n'est pas : la poursuite des grandes tendances qui sous-tendent nos propres sociétés et modes de vie.

L'avenir du DD est ainsi étroitement lié à notre capacité à interroger les impasses dans lesquelles nous nous enfermons, à dépasser les tentations idéologiques de tous bords, et à ouvrir des voies résolument nouvelles. Celles-ci devraient nous permettre de réduire significativement nos flux de matière et d'énergie, sans

pour autant affecter notre dynamisme social, culturel, technologique, économique et financier. L'approche systémique de nos relations à la biosphère, connue sous l'appellation d'écologie industrielle, est à cet égard prometteuse. Elle embrasse un vaste domaine, allant de la transformation d'ores et déjà effective de déchets ou de sous-produits de certaines activités industrielles en ressources pour d'autres, jusqu'à une interrogation sur les valeurs, en passant par des recherches sur un fonctionnement de plus en plus cyclique de nos économies. L'économie de fonctionnalité, à savoir le renoncement à la vente des biens au profit de leur location, afin de rendre rentable leur longévité maximale, est une des voies ouvertes en direction d'une dématérialisation absolue, et non plus seulement relative, de l'économie. L'émergence de procédures démocratiques nouvelles, essentiellement participatives, ouvre également la voie à une organisation plus complexe de la décision publique.

Aucune des interrogations soulevées, aucune des pistes concrètes envisagées ne relève d'une unique discipline académique. D'où précisément la difficulté d'enseigner le DD. L'enseignement en question ne doit pas seulement mobiliser diverses disciplines, ouvrir des chantiers nouveaux comme l'écologie industrielle et l'économie de fonctionnalité, mais il doit encore inciter à interroger leurs présupposés et limites, à s'en prendre à nos paresse tant mentales que comportementales. Un tel enseignement ne saurait à proprement parler se réduire à un programme de transmission de connaissances bien établies, mais doit également instiller un esprit nouveau.

Dominique Bourg

Université de Technologie de Troyes

mode d'échange pour faire émerger les conditions d'un langage commun, puis une adhésion partagée à des valeurs communes, il suscite une mobilisation concertée pour entrer dans un programme d'actions communes.

L'originalité de la démarche des ambassadeurs du DD est ainsi, par exemple, de s'inscrire dans une recherche-action favorisant des stratégies alternatives à celles adoptées par les politiques classiques de gestion de l'environnement (limites du recyclage, des dispositifs de dépollution, etc.), pour sortir des approches sectorielles et partielles de façon à amorcer des processus intérateurs. L'ambassadeur établit des partenariats et des médiations entre des parties, soit crispées sur leurs positions partisans respectives, soit s'ignorant jusque là. L'enjeu est bien de favoriser des coopérations, des collaborations en vue d'une répartition équilibrée, sinon équitable des ressources et des biens, d'un rappel des devoirs et des droits fondamentaux en vue d'un bien commun.

Ces ambassadeurs du DD, tout épris soient-ils d'un idéal humaniste ou d'une utopie mobilisatrice, ne seront toutefois pas épargnés par certaines difficultés majeures qui s'imposeront rapidement à eux : comment associer à la réalisation de politiques publiques, d'entreprises, de groupements et d'organisations, des personnes ne partageant pas les valeurs qui fondent leur propre action ? Si le pari de la démocratie reste bien d'associer le plus grand nombre à des valeurs communes dans des projets, comment s'attendre à ce que tous s'accordent à penser un développement humain solidaire, égalitaire, équitable, oeuvrant pour le bien commun de l'humanité, pour rendre sa liberté à l'autre comme à soi-même, pour parvenir à mieux « vivre ensemble » ? C'est là le défi, le rêve, l'utopie d'aujourd'hui, à laquelle ceux à qui la formation aura permis une nouvelle vision du monde en devenir s'attelleront : il leur revient de la diffuser, de la faire partager, de susciter autour d'eux la participation d'un ensemble d'acteurs d'un style nouveau, éclaireurs d'une nouvelle citoyenneté, qui deviendront à leur tour des ambassadeurs du développement durable.

Cyrille Harpet